



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

cadres

Question écrite n° 21986

### Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le régime des stock-options. Ce mécanisme permet à un salarié d'acquérir des titres de sa société à une date déterminée à l'avance et pendant une certaine durée. Il lui demande quelles modifications il entend apporter au statut des stock-options dans le cadre du projet de réforme sur l'innovation qu'il est en train de préparer.

### Texte de la réponse

Comme le sait l'auteur de la question, la réflexion d'ensemble qu'a entamée le Gouvernement sur le régime des options de souscription ou d'achat d'actions n'est pas achevée. Les objectifs qu'il s'est fixés, à savoir la juste rémunération du risque, la transparence, la démocratisation et la simplification de ce régime, feront l'objet d'échanges de vues, notamment avec les partenaires sociaux. A l'issue de ces travaux, un projet de modification des dispositions actuelles sera proposé au Parlement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Robert Lamy](#)

**Circonscription :** Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21986

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 novembre 1998, page 6478

**Réponse publiée le :** 22 mars 1999, page 1711